



## 3ème édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier Conditions générales de vente

**L'Agence Économique du Chablais**, association déclarée, est la structure organisatrice de la **3ème édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier** qui se déroulera le mardi 16 Septembre 2025 à l'espace Tully (8 Av. des Abattoirs, 74200 Thonon-les-Bains).

Le siège de l'Agence Économique du Chablais est domicilié à l'adresse ZI DE VONGY, 89 CHEMIN DE LA BALLASTIERE, 74200 THONON-LES-BAINS.

Président : Michel BOUREL

Directrice : Gaëlle TAGAND-BAUD

Ligne directe : 04 50 70 80 83 | [direction@agenceecoablais.com](mailto:direction@agenceecoablais.com)

<https://www.fect.fr/>

<https://www.agenceecoablais.com/>

### 1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de tout autre disposition, à toute inscription d'un participant (le "Participant") à l'évènement **Le Forum de l'économie circulaire transfrontalier** organisé par l'Agence Économique du Chablais.

Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet de l'Evènement à l'adresse suivante : <https://www.fect.fr/>

Le fait de s'inscrire à un Evènement en ligne implique une acceptation dans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente.

**L'Agence Économique du Chablais** se réserve le droit de modifier les termes des présentes conditions. Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription s'appliqueront à l'inscription concernée.

Cet évènement se décline comme suit :

Le Mardi 16 septembre 2025 avec des conférences retransmises en live, des masterclass, des ateliers participatifs, des rendez-vous d'affaire (bourse aux gisements, rendez-vous experts et entre entreprises), un déjeuner réseautage, des pitches de projets d'économie circulaire en recherche de partenaires. Toutes les inscriptions se déroulent via la plateforme <https://fect.vimeet.events/fr/>

### 2. INSCRIPTION - CONTRAT

L'inscription au Forum de l'économie circulaire transfrontalier s'effectue en s'inscrivant directement sur la plateforme dédiée : <https://fect.vimeet.events/fr/> jusqu'au 16 Septembre 2025.

Pour la bonne organisation, pour l'inscription aux rendez-vous d'affaires du **Forum de l'économie circulaire transfrontalier** dont vous pouvez bénéficier uniquement dans le cadre du « Pass Journée »



payant, celle-ci doit être effectuée en s'inscrivant directement sur la plateforme dédiée : <https://fect.vimeet.events/fr/> **jusqu'au 12 Septembre 2025 12H00.**

L'inscription « Pass Journée » payant sera possible jusqu'au 16 septembre inclus, mais la participation aux rendez-vous d'affaires ne pourra pas être proposée pour les inscriptions postérieures au 12 septembre midi.

Le règlement intégral des frais d'inscription est à effectuer à l'inscription, auprès de **L'Agence Économique du Chablais**, soit par carte bancaire au travers d'un module Stripe intégré au sein de la plateforme d'inscription du **Forum de l'économie circulaire transfrontalier**, soit par virement sur le compte bancaire de **L'Agence Économique du Chablais**.

Toute inscription dont le dossier serait incomplet et/ou non accompagné de son règlement dans les conditions précisées avant la clôture des inscriptions (le 12 Septembre 2025 12H00) ne sera pas prise en compte.

Par ailleurs, chaque participant pourra faire ses demandes de rendez-vous en ligne à partir du 20 Août 2025 à 05H dès lors que son inscription sera effective et réglée et ce jusqu'au 12 Septembre 2025 12H00.

Le participant dispose néanmoins d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 14 jours calendaires, à compter du jour de son inscription sur la plateforme (le mail de confirmation de l'inscription envoyé automatiquement depuis la plateforme faisant foi), sans avoir à justifier d'un motif. Il ne sera plus possible d'exercer le droit de rétractation à partir du jour de clôture des inscriptions soit le 12 septembre 2025. Le Participant qui souhaite user de ce droit de rétractation doit le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, en envoyant une demande écrite par courrier à l'adresse suivante : **L'Agence Économique du Chablais** - ZI DE VONGY, 89 CHEMIN DE LA BALLASTIERE, 74200 THONON-LES-BAINS.

### 3. TARIFS - REGLEMENT

Les tarifs s'entendent par Participant, toutes taxes comprises. Les tarifs applicables sont les tarifs en vigueur au moment de l'inscription (tarifs figurant sur le Site au moment de l'inscription). Ils incluent l'ensemble des prestations décrites sur le Site, pour le tarif correspondant.

Nos prix sont établis en euros HT, **L'Agence Économique du Chablais** n'étant pas soumis à la TVA. La facture est adressée au participant après paiement de l'inscription.

Le règlement dû au moment de l'inscription doit s'effectuer soit par carte de crédit en ligne sur le site de l'évènement <https://fect.vimeet.events/fr/> soit par virement bancaire sur le compte de **L'Agence Économique du Chablais** (coordonnées bancaires transmises par mail suite à l'inscription).

**L'Agence Économique du Chablais** pourra être amenée à demander au Participant par e-mail ou téléphone des informations complémentaires sur l'identité de l'acheteur et du porteur de la carte bancaire. Le système de paiement de la plateforme d'inscription à l'évènement passe par un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne (Stripe) se conformant à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement.

Une fois réglée, une inscription peut être remboursée uniquement dans le cas du délai de rétractation comme indiqué dans l'article 2.

#### 4. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'inscription à l'événement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier** implique l'acceptation des conditions suivantes :

- Chaque inscription est valable uniquement pour l'événement qui y est mentionné et ne pourra être acceptée pour un autre événement.
- Le Participant se verra délivrer un badge d'accès lors de son arrivée sur le site de l'événement.
- Le badge d'accès est nominatif, non transférable et doit être porté pendant toute la durée de l'événement.
- L'organisateur se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'identité pendant l'événement afin de s'assurer que celle-ci correspond à l'identité du porteur du badge.

#### 5. MODIFICATIONS - ANNULATIONS

Toute inscription est due. Une fois réglée, une inscription peut être remboursée uniquement dans le cas du délai de rétractation comme indiqué dans l'article 2.

En cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, **L'Agence Économique du Chablais** se réserve le droit de modifier le programme de l'événement.

La responsabilité de **L'Agence Économique du Chablais** ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à **L'Agence Économique du Chablais**.

Si pour des raisons sanitaires ou autre motif impérieux, **L'Agence Économique du Chablais** se voit contrainte d'annuler complètement l'événement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier**, elle engage à en prévenir les Participants dans les meilleurs délais. Les Participants se verront alors rembourser leurs frais d'inscription.

La responsabilité de **L'Agence Économique du Chablais** ne pourra être recherchée et aucun remboursement ne sera dû si l'événement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier** est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit.

#### 6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - DROIT A L'IMAGE

Les interventions des speakers, les documents diffusés ou remis lors de l'événement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier** sont couverts par le droit d'auteur en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Aux termes de l'article L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants-causes est illicite ». L'article L 122-5 de ce code n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations », « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. La responsabilité du Participant serait engagée si un usage non autorisé était fait des interventions, documents diffusés ou remis lors du **Forum de l'économie circulaire transfrontalier**.

Le Participant est informé de ce que **L'Agence Économique du Chablais** pourra être amenée à réaliser des prises de vue et/ou des films dans le cadre de l'Evènement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier**. Sauf déclaration expresse contraire de sa part, le Participant autorise **L'Agence Économique du Chablais** à le photographier ou le filmer dans le cadre de l'Evènement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier** et à diffuser et reproduire ces images sur tous supports, dans le cadre de la communication sur l'Evènement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier**.

Les propos tenus par les intervenants lors de l'Evènement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier** le sont sous leur seule responsabilité. Il est de la responsabilité des Participants de vérifier la pertinence des opinions / recommandations formulées par les intervenants. **L'Agence Économique du Chablais** ne sera pas responsable, directement ou indirectement, pour tout dommage ou perte causés par ou en lien avec les informations diffusées ou les présentations effectuées lors de l'Evènement **Forum de l'économie circulaire transfrontalier**.

## 7. CONFIDENTIALITE - INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies lors de l'inscription (et qui comportent des données à caractère personnel) font l'objet d'un traitement informatique. Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour base juridique :

- l'intérêt légitime poursuivi par L'Agence Économique du Chablais lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :
  - organisation, inscription et invitation aux événements de **L'Agence Économique du Chablais**,
  - gestion de la relation avec les Participants (notamment : envoi de documents relatifs à l'inscription et, le cas échéant, prise de contact en cas de modification d'un Evènement, remboursement en cas de rétractation),
- l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
  - la gestion des commandes des Participants ;
  - le recouvrement.
- le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
  - la facturation ;
  - la comptabilité.

**L'Agence Économique du Chablais** ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des participants seront conservées pendant une durée de 3 ans si aucune autre participation ou inscription aux événements de **L'Agence Économique du Chablais** n'a eu lieu. Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de **L'Agence Économique du Chablais**, ainsi  
L'Agence Économique du Chablais | ZI DE VONGY, 89 CHEMIN DE LA BALLASTIERE, 74200 THONON-LES-BAINS

qu'à ses prestataires (prestataire pour les inscriptions en ligne et centre d'hébergement des données externes), sans transfert de données à un pays tiers à l'Union Européenne, ayant tous certifié qu'ils répondaient aux exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD), qui est entré en vigueur le 25 mai 2018.

**L'Agence Économique du Chablais** veille à ce que les données recueillies soient maintenues confidentielles. Elles ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation expresse et préalable du Participant.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le RGPD, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement. Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de L'Agence Économique du Chablais, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci dessus par courrier électronique à l'adresse suivante [fect@agenceecochablais.com](mailto:fect@agenceecochablais.com) ou par courrier postal à l'adresse suivante : **L'Agence Economique du Chablais** ZI DE VONGY, 89 CHEMIN DE LA BALLASTIERE, 74200 THONON-LES-BAINS, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## 8. DIVERS

Les présentes conditions sont régies par la loi française.

Les présentes conditions générales de vente annulent et remplacent toutes les précédentes conditions générales de vente dont la date est antérieure.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou futur, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des conditions générales conservant force obligatoire entre les Parties.

En cas de litige survenant entre le Participant et **L'Agence Economique du Chablais** à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains.

Le fait de s'inscrire à l'Évènement Forum de l'économie circulaire transfrontalier via la plateforme en ligne entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.